

Article 21 du Règlement

Il a enrichi nos institutions parlementaires en faisant jouer aux comités et aux groupes d'étude un rôle inédit et en mettant à la disposition des députés de la majorité et de l'opposition plus de moyens et de personnel de recherche.

A l'extérieur de la Chambre, il s'est acquis le respect des membres de la presse sinon leur affection. La dimension internationale de ses opinions en a fait un citoyen du monde. Son internationalisme s'inspirait du vif désir de combler l'écart entre les riches et les pauvres.

Il nous manquera certes comme chef du parti libéral mais nous espérons sincèrement que dans ses futures entreprises le premier ministre (M. Trudeau) continuera à jouer le rôle qui a été si utile au Canada et au monde entier, celui d'un éloquent ambassadeur de la paix respecté et bien informé.

* * *

● (1410)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT**LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION RÉSIDENNELLE**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, la Société canadienne d'hypothèques et de logement semble vouloir gravement miner un programme de prêt fort important. En effet, le Programme d'amélioration résidentielle, couramment connu sous le sigle PAREL, reçoit si peu de crédits qu'il en est presque devenu inefficace. Le bureau de la SCHL à North Bay, qui est chargé de ma circonscription, n'a reçu que les deux tiers des crédits qu'il a sollicités cette année. Par conséquent, une liste d'attente a été constituée sur laquelle ont été inscrites quelque 70 personnes dont les maisons ont besoin de réparations urgentes. Il n'est pas question de gens qui ont besoin d'un peu d'argent pour faire construire une piscine ou un bain tourbillon, mais bien de personnes qui devraient faire installer dans leur maison un nouveau système de chauffage, de plomberie, ou de détection des incendies, et dont les fondations structurales de leur maison s'écroulent sous leurs pieds. On peut également se servir des prêts consentis en vertu du PAREL pour rendre une maison d'un accès plus pratique pour les handicapés.

Il conviendrait d'accroître les crédits de façon à ce qu'un plus grand nombre d'agents soient en mesure d'évaluer les travaux pour le compte de la SCHL. Les régions comptant un représentant municipal ont l'avantage de pouvoir se prévaloir des services des agents fournis pas les conseils municipaux, mais que peut-on faire pour les personnes qui ne sont pas représentées au niveau municipal, et pour les personnes qui vivent sur des territoires non organisés? Voilà pourquoi j'exhorte le ministre chargé de la SCHL à demander au Conseil du Trésor d'accroître les fonds qui sont consacrés à ce programme important.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE À HALIFAX (N.-É.)**

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, les Néo-Écossais sont fiers de compter parmi eux des membres

actifs des Forces armées canadiennes, surtout ceux du Commandement maritime. Ils tiennent beaucoup aux traditions navales, comme nous en avons eu la preuve lorsqu'ils sont venus en foule admirer les 50 grands navires à voile et leur équipage venus de tous les coins du monde parader dans le havre d'Halifax. Mais si la Nouvelle-Écosse accueille avec plaisir les membres de nos Forces armées, il n'en demeure pas moins que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour réparer les dégâts ou les pertes occasionnées par les activités militaires.

Le 10 juin 1984, un hélicoptère Seaking parti en mission de la base canadienne de Shearwater a causé un malheureux accident que les autorités militaires ne sauraient justifier sous prétexte qu'il y avait urgence. Le Seaking a endommagé une ligne de haute tension, privant d'électricité, pendant de longues heures, des milliers de foyers et d'entreprises d'Halifax-Ouest. Des gens ont perdu des aliments congelés et des denrées alimentaires en entreposage ont été passablement avariées à la suite de cette panne. Le gouvernement devrait faire les frais de cet accident car c'est l'État qui en est responsable. Les victimes ne devraient pas être obligées d'intenter de longues et coûteuses poursuites pour se faire rembourser. Je prie instamment le ministre de la Défense nationale (M. Blais) d'accepter la responsabilité de cet accident et de dédommager d'une façon juste et raisonnable ceux qui en ont été les victimes.

* * *

LES DÉSASTRES**LES PERTES CAUSÉES PAR UN INCENDIE À FOAM LAKE (SASK.)**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, le 1^{er} juin dernier, la ville de Foam Lake a connu le pire incendie de son histoire. J'ai pu constater les dégâts la semaine dernière en compagnie du maire de la ville, Velma Johnson. Une partie de la rue principale a été détruite y compris une grande quincaillerie, une épicerie, les bureaux d'une agence de soins à domicile et un grand entrepôt céréalier. Les dommages se chiffrent à environ \$2 millions. La municipalité doit également beaucoup d'argent aux services de pompiers. Le feu couvait toujours dans l'entrepôt céréalier quatre ou cinq jours plus tard. Par conséquent, il s'agit là de dégâts considérables pour cette petite ville.

J'ai été révolté d'apprendre que le gouvernement provincial avait refusé d'accorder une aide d'urgence à Foam Lake malgré le coût exorbitant de ce sinistre. Le maire et les citoyens sont très déçus. Si je soulève la question cet après-midi, c'est pour demander au gouvernement fédéral s'il pouvait accorder son secours à la ville de Foam Lake. Peut-être pourrait-il m'aider à négocier avec le gouvernement provincial dans le but de le persuader de s'acquitter de ses obligations envers les citoyens de cette municipalité? Cela représente un lourd fardeau financier. Ces gens ont besoin d'aide.

* * *

L'EMPLOI**LE PROGRAMME D'INITIATIVES SPÉCIALES POUR L'EMPLOI—LES FONDS VERSÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION D'OKANAGAN-SIMILKAMEEN**

M. Fred King (Okanagan-Similkameen): Il y a quelques mois, monsieur le Président, la façon honteuse dont avait été